

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

**Faire la lumière sur les conséquences financières des circulaires
publiées par la FINMA (Po. 17.3566)**

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Faire la lumière sur les conséquences financières des circulaires publiées par la FINMA (Po. 17.3566), 2018 - 2021*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Geld, Wahrung und Kredit	1
Kapitalmarkt	1

Abkürzungsverzeichnis

FINMA	Eidgenössische Finanzmarktaufsicht
FINMAG	Bundesgesetz über die Eidgenössische Finanzmarktaufsicht
<hr/>	
FINMA	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers
LFINMA	Loi sur l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Geld, Wahrung und Kredit

Kapitalmarkt

POSTULAT
DATUM: 06.03.2018
GUILLAUME ZUMOFEN

La crise financiere de 2008 a alourdi la charge reglementaire qui pese sur le secteur de la finance. Selon Karl Vogler (pcs, OW), la charge administrative de mise en conformite avec des reglementations de plus en plus nombreuses greve la competitivite de la place financiere helvetique. Il cite en particulier les petits tablissements financiers qui n'ont pas les ressources pour faire face. Ainsi, il demande au Conseil federal d'evaluer **les cout qu'entranent les circulaires de l'Autorite federale de surveillance des marches financiers (FINMA)**. Le Conseil federal a considere pertinente la question. Neanmoins, il a recommande que cette problematique soit traitee en parallele de la motion 17.3317. Lors du vote, le postulat a ete adopte par 139 voix contre 54. Seul le camp rose-vert s'est oppose a la redaction d'un rapport.¹

BERICHT
DATUM: 20.03.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

L'objectif du postulat Vogler (pcs, OW) etait d'**examiner les couts induits aux tablissements financiers des circulaires de la FINMA**. Le **rapport** a mis en avant la difficulte de quantifier les couts reels des ces circulaires faute de donnees. Face a cette difficulte, le rapport s'est contente d'evaluer les frais initiaux lies aux circulaires. Il conclut que les benefices des tablissements financiers ne patissent pas des circulaires de la FINMA. Au final, si le Conseil federal releve l'importance d'une reglementation juste et efficace pour la stabilite de la place financiere helvetique, il considere qu'il n'est pas opportun de legiferer au-dela de l'ordonnance relative a la loi sur la surveillance des marches financiers (LFINMA) selon les conclusions du rapport. Le rapport a ete etabli en parallele du rapport sur le postulat 17.3620.²

POSTULAT
DATUM: 08.06.2021
GUILLAUME ZUMOFEN

Etant donne les conclusions du rapport, le **postulat** de Karl Vogler (pcs, OW) **sur les consequences financieres des circulaires de la FINMA** a ete **classe**.

1) BO CN, 2018, pp.227 s.

2) Rapport Consequences financieres des circulaires de la FINMA du 20.03.2020